

UNE INFRASTRUCTURE POUR LA **MOBILITÉ**
DU QUOTIDIEN, UN ATOUT EN MATIÈRE
DE **DIVERSIFICATION TOURISTIQUE** !

ANNEXE DELIBERATION VOIE VERTE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
4 MARS 2026

Un projet
soutenu
par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie
le Département





SOMMAIRE



- 1** Présentation de la Voie Verte Au Fil du Giffre
- 2** Présentation des tronçons du secteur Sixt
- 3** Principes d'aménagement
- 4** Présentation des parties techniques des tronçons





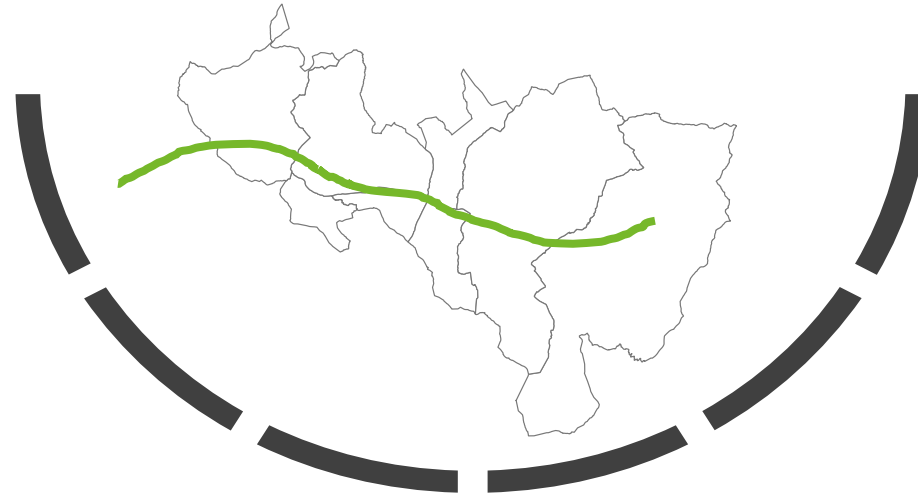
LES OBJECTIFS DE LA VOIE VERTE



Une colonne vertébrale pour structurer les mobilités actives et la diversification touristique

**Un projet structurant
pour les
habitants**

**Relier les centres-bourgs,
les pôles d'habitat, les
équipements publics et
touristiques**



**Une expérience de
qualité pour les
touristes**

**Répartir les flux touristiques
sur toute la vallée du Giffre**

**Un levier
d'attractivité du
territoire**

**Proposer une alternative crédible à la
voiture pour les déplacements du quotidien**

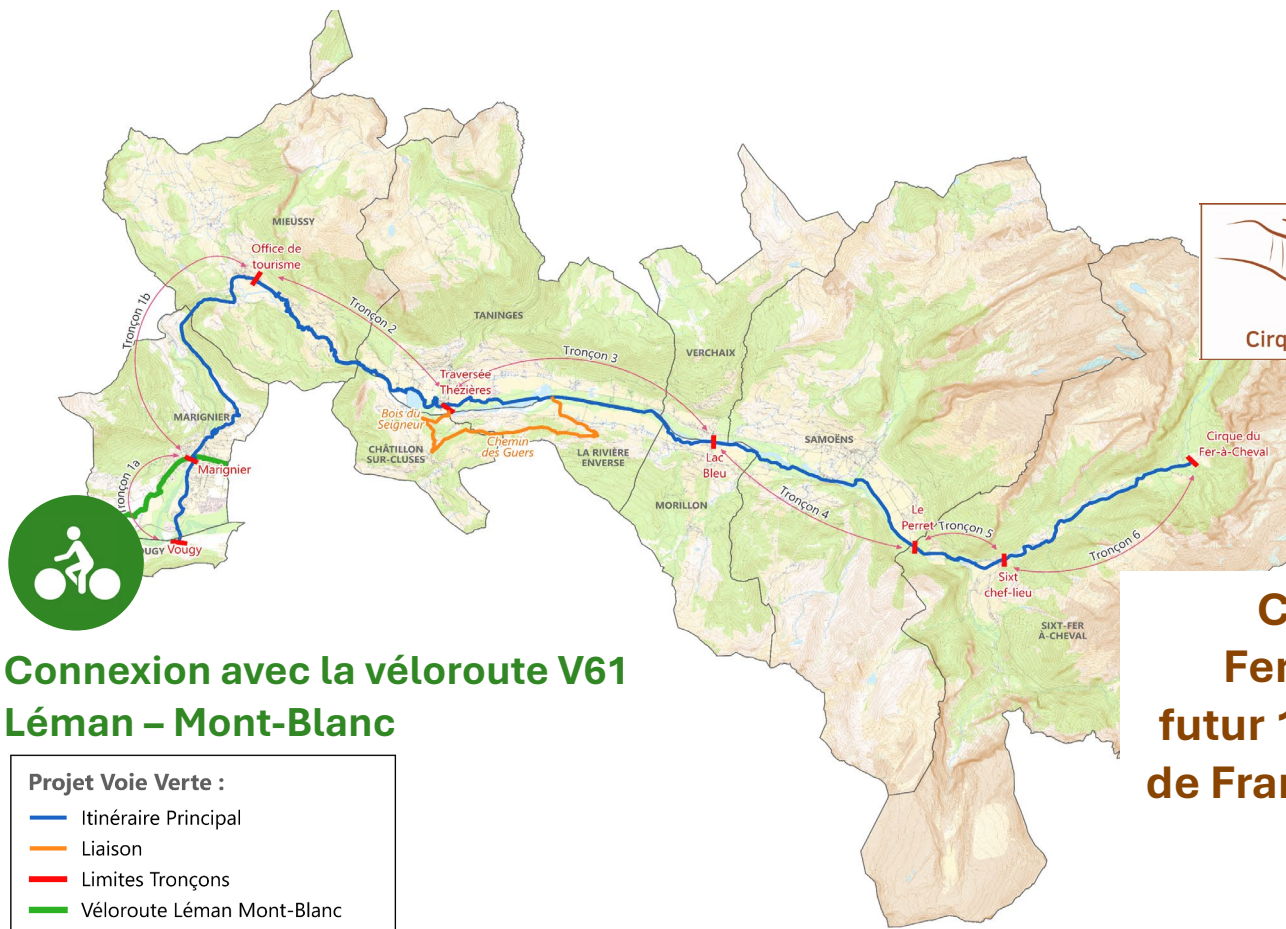
**Anticiper le tourisme de demain en
valorisant les atouts de la vallée**



LES OBJECTIFS DE LA VOIE VERTE



Relier le futur 1^{er} Grand Site des Alpes : le Cirque du Fer-à-Cheval



Connexion avec la véloroute V61
Léman – Mont-Blanc

**Cirque du
Fer-à-Cheval
futur 1^{er} Grand Site
de France des Alpes**



Cirque du Fer à Cheval

GRAND SITE



DE FRANCE





LA VOIE VERTE : UN PROJET STRUCTURANT ET PARTAGÉ

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre porte depuis plusieurs années le projet de voie verte « Au Fil du Giffre », itinéraire structurant d'environ 40 km qui reliera **la véloroute nationale V61 Lemans Mont-Blanc au seul Grand Site de France des Alpes française, le Cirque du Fer-à-Cheval**. Ce projet constitue l'ossature des mobilités actives du territoire, en articulation avec les politiques de l'Espace Valléen, le SCOT Mont-Blanc Arve Giffre et les **schémas cyclables départemental et régional**.



Projet inscrit au schéma cyclable départemental de la Haute-Savoie



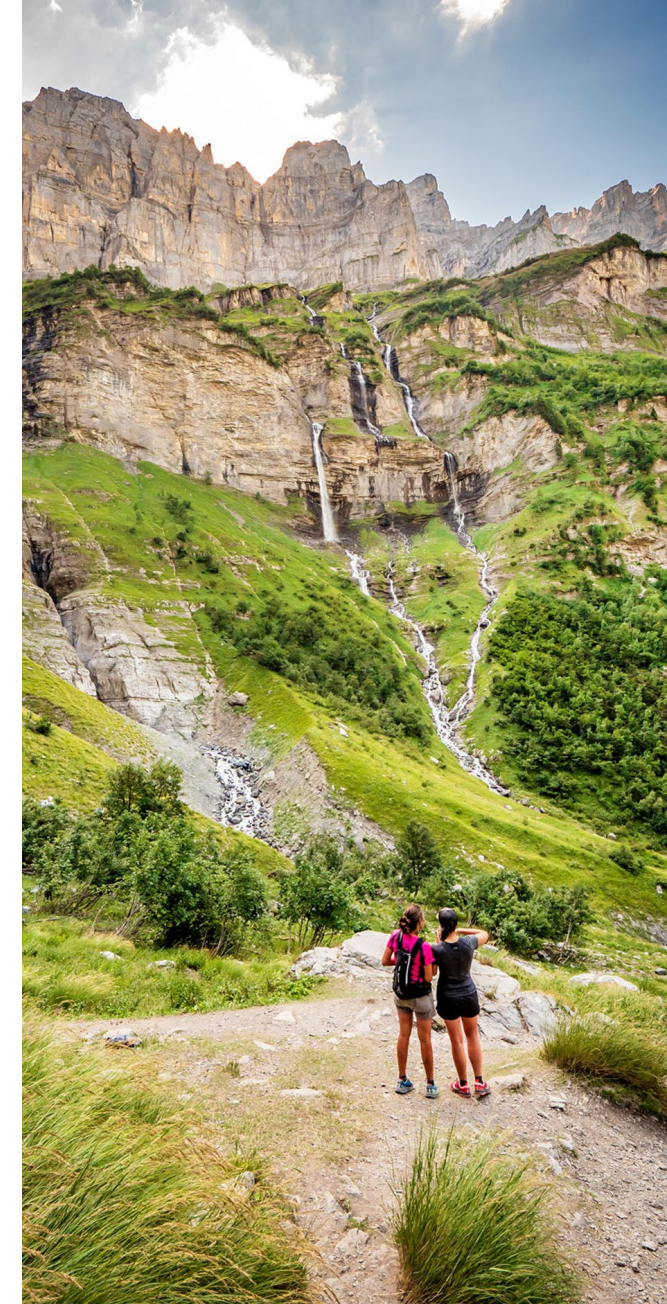
Projet soutenu par le Plan Tourisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Projet inscrit dans le Contrat Plan État Région (CPER) 2021-2027



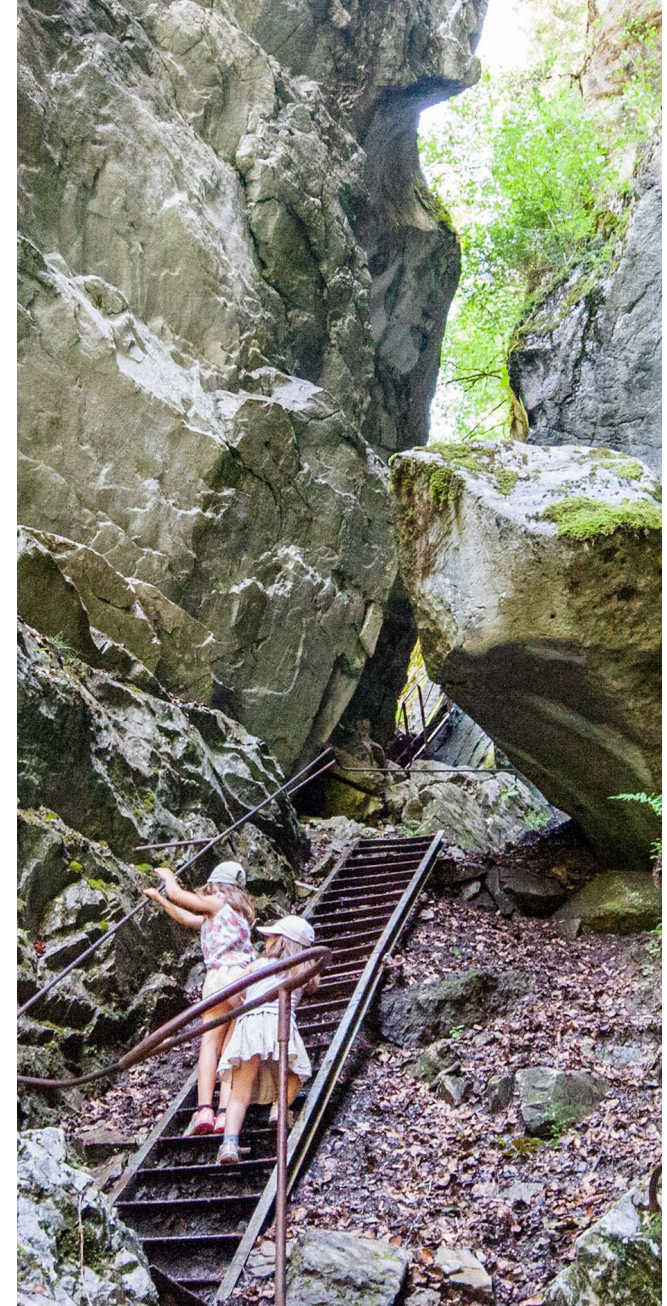
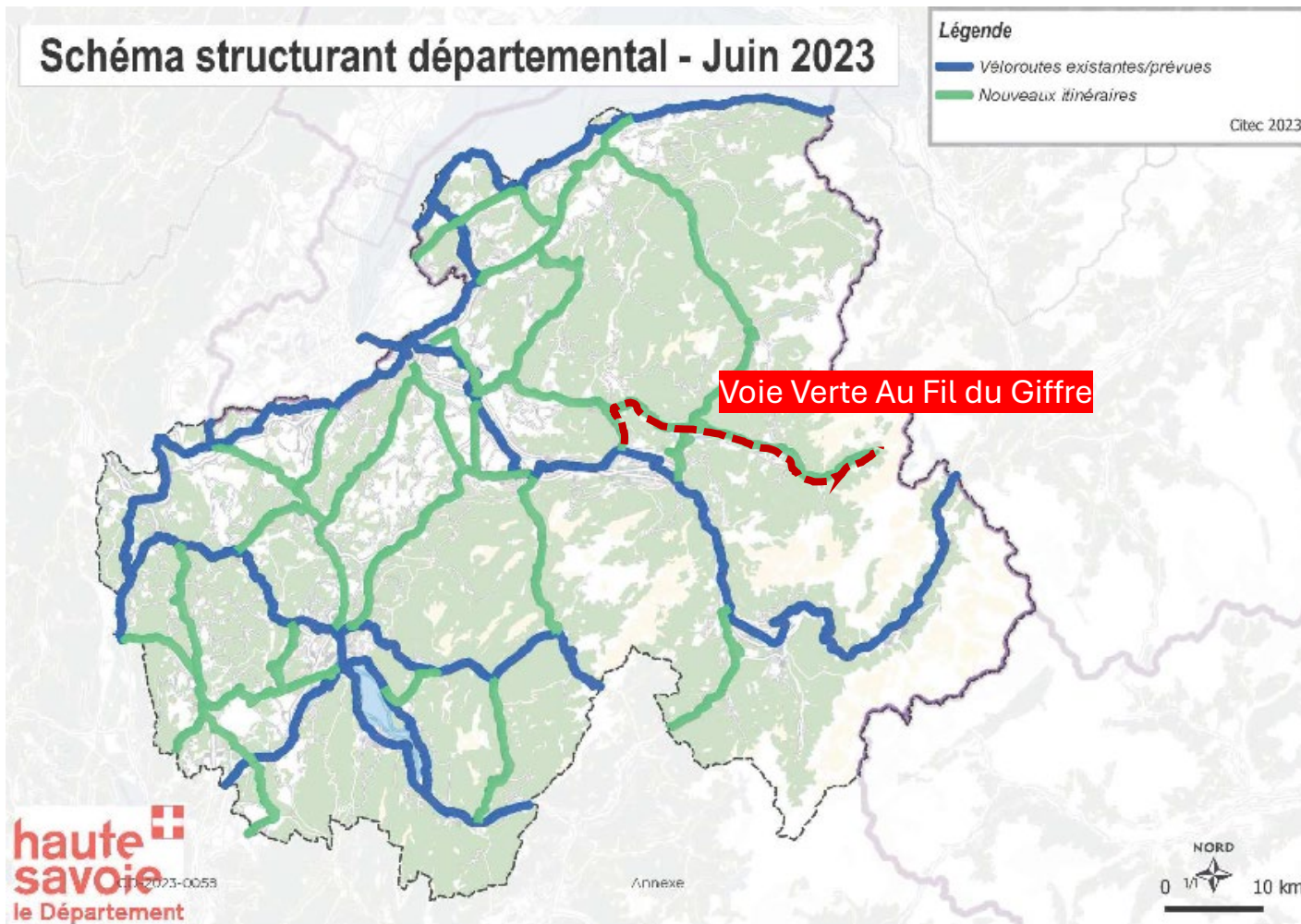
Projet inscrit dans la stratégie et validé par le comité de Pilotage Espace Valléen de la CCMG





UN PROJET INSCRIT DANS LE SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

haute savoie
le Département





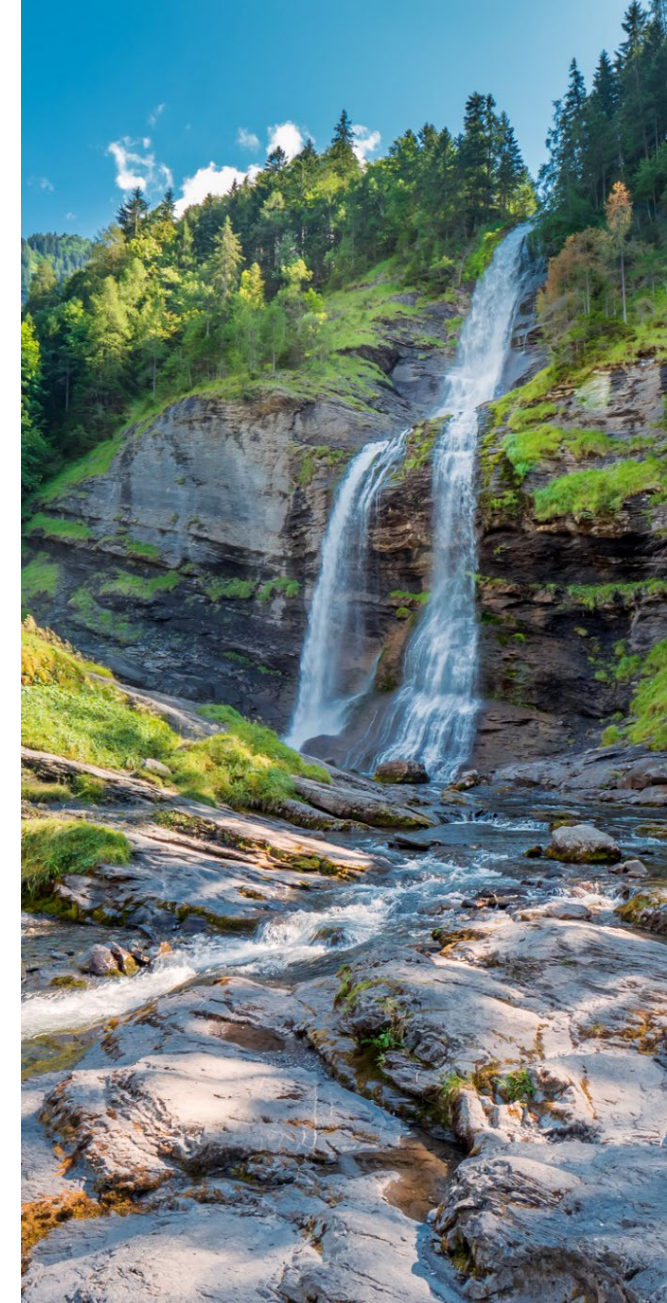
PARTENAIRES

haute savoie
le Département

Dans le cadre du schéma départemental des itinéraires cyclables, le Département de la Haute-Savoie est le **premier partenaire** du projet d'aménagement de la voie verte « Au Fil du Giffre ».
+ d'infos www.hautesavoie.fr



Le projet d'aménagement de la voie verte « Au Fil du Giffre » est inscrit et soutenu dans le cadre du **dispositif « Espaces Valléens »**

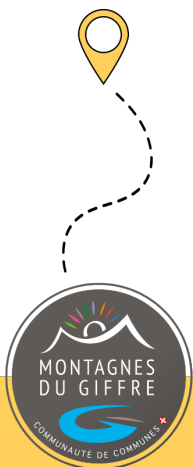




SOMMAIRE



- 1 Présentation de la Voie Verte Au Fil du Giffre
- 2 **Présentation des tronçons du secteur Sixt**
- 3 Principes d'aménagement
- 4 Présentation des parties techniques des tronçons

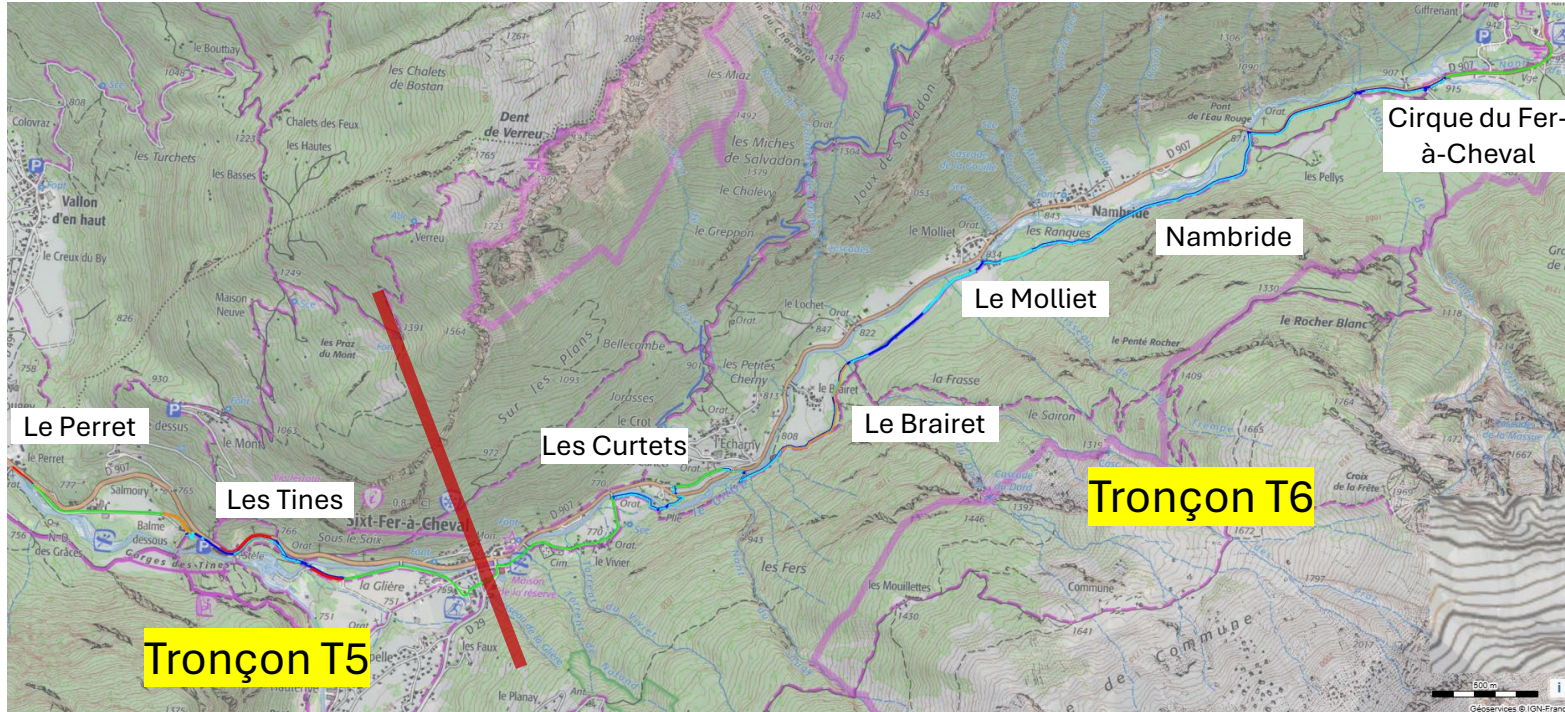




LES TRONÇON SECTEUR SIXT



9,2 kilomètres entre le Perret et le Cirque du Fer-à-Cheval



3 haltes
avec
services



4,9 M€



Traversée de sites
classés



Cirque du Fer à Cheval

Desserte Grand Site
de France du Cirque
du Fer-à-Cheval



65%

6,1 km

Site propre



35%

3,1 km

Voie partagée





LE TRACÉ LE PERRET - SIXT



Une carte interactive pour explorer le tracé et les enjeux du territoire



Voie Verte
Au Fil du
Giffre

Le Perret



Sixt-Fer- à-
Cheval

<https://macarte.ign.fr/carte/lBQpdx/CCMG-Voie-Verte-Au-Fil-du-Giffre-Secteur-Sixt-ext->



Données disponibles sur la carte :

-  **Tracé de la Voie Verte**
-  **Plan de signalétique**

+ Carte mise à jour selon l'avancement des études





SECTEUR SIXT



Une Voie Verte au cœur de la démarche Grand Site de France



Le Cirque du Fer-à-Cheval futur 1^{er} Grand Site de France dans les Alpes

« Ici, il s'agit de proposer une offre de mobilité alternative, accessible au plus grand nombre, notamment pour réduire les flux automobiles vers le Cirque du fer-à-Cheval »
— Commission Supérieure des Sites, 2024



P1 Vers une substitution progressive dans le temps des aménagements automobiles vers les mobilités douces



P2 Vers une séparation des flux cycles et piétons pour permettre une cohabitation à long terme



P3 Inverser le sens de visite : faire de la Voie Verte une expérience immersive et instagrammable, avec le Cirque comme point d'arrivée

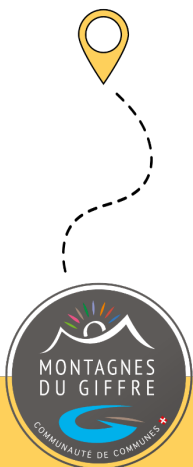




SOMMAIRE



- 1 Présentation de la Voie Verte Au Fil du Giffre
- 2 Présentation des tronçons du secteur Sixt
- 3 **Principes d'aménagement**
- 4 Présentation des parties techniques des tronçons





PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



Un revêtement en grave émulsion : durable et éprouvé

- ✓ **Solution écologique** : mise en œuvre à froid, perméabilité partielle, faible impact carbone
- ✓ **Confort d'usage** : surface régulière, praticable en toutes saisons, accessible à tous les publics et tous les usages
- ✓ **Durabilité** : bonne résistance aux intempéries et à l'érosion, excellente tenue dans le temps, peu d'entretien requis
- ✓ **Une technique éprouvée** : bon équilibre entre intégration paysagère, durabilité et maîtrise des coûts
- ✓ **Fait partie des recommandations** de France Nature Environnement (FNE) et l'Association Française des Voies Vertes et Véloroutes (guide 2024)





PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

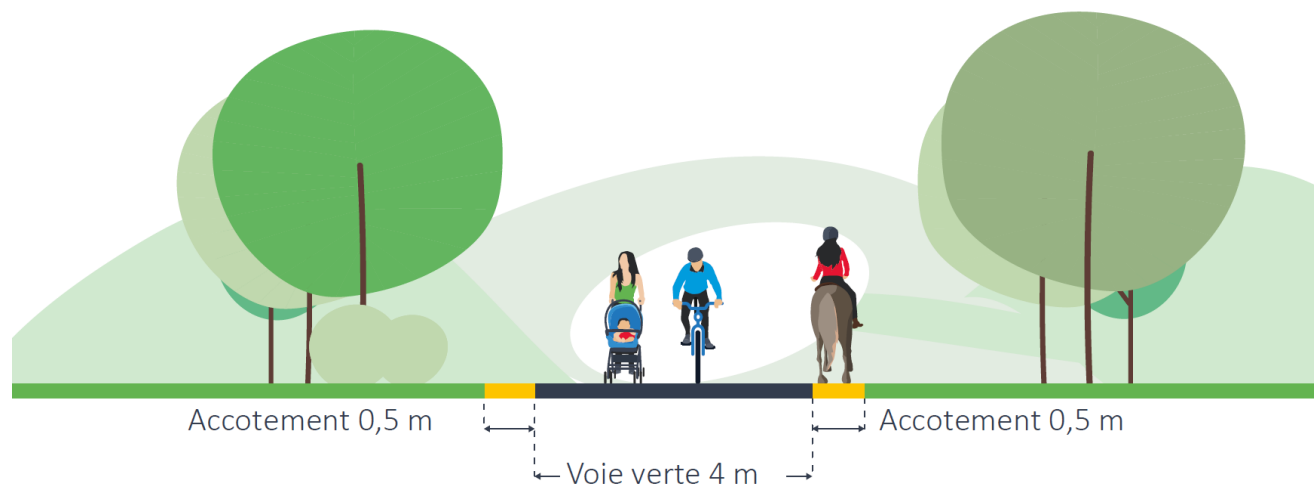


Une voie large, pensée pour tous les usages

🛡️ Réduire les conflits d'usage :
augmenter la sécurité entre piétons
et cyclistes

♿️ Garantir l'accessibilité à tous :
adaptée aux poussettes, fauteuils
roulants, enfants, seniors

🚲 Assurer le confort d'usage :
circulation fluide, agréable en toutes
saisons



Bande roulante de 4 mètres + 0,5 m
d'accotement de chaque côté
sauf contraintes locales (ouvrage, cohabitation
piétons séparée)

📅 Anticiper la hausse de fréquentation

🔄 Cohérence avec les standards d'aménagement de Voies Vertes



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



La voie verte est codifiée par le Code de la Route



Quelles que soient les dérogations, vitesse maximale autorisée de 30 km/h

Usage	Accès (traversée de la voie verte)	Circulation sur la Voie Verte
Riverains	✓ Autorisés	✓ Autorisés
Entretien des berges du Giffre (SM3A)	✓ Autorisés	⚠ Dérogation Remise en état à la charge de l'exploitant
Service de secours	✓ Autorisés	✓ Autorisés
Exploitation agricole (bétail et engins)	✓ Autorisés	✓ Autorisés
Exploitation forestière publique (ONF)	✓ Autorisés	⚠ Dérogation Remise en état à la charge de l'exploitant
Exploitation forestière privé	✓ Autorisés	⚠ Dérogation Remise en état à la charge de l'exploitant

Statut juridique

Une voie verte est une route, au sens du Code de la route, classée par arrêté du maire en "voie verte"



Entrée Voie Verte



Sortie Voie Verte



Le pouvoir de police du Maire s'applique : arrêtés de circulation pris par les maires des communes



La CCMG est le gestionnaire de voirie

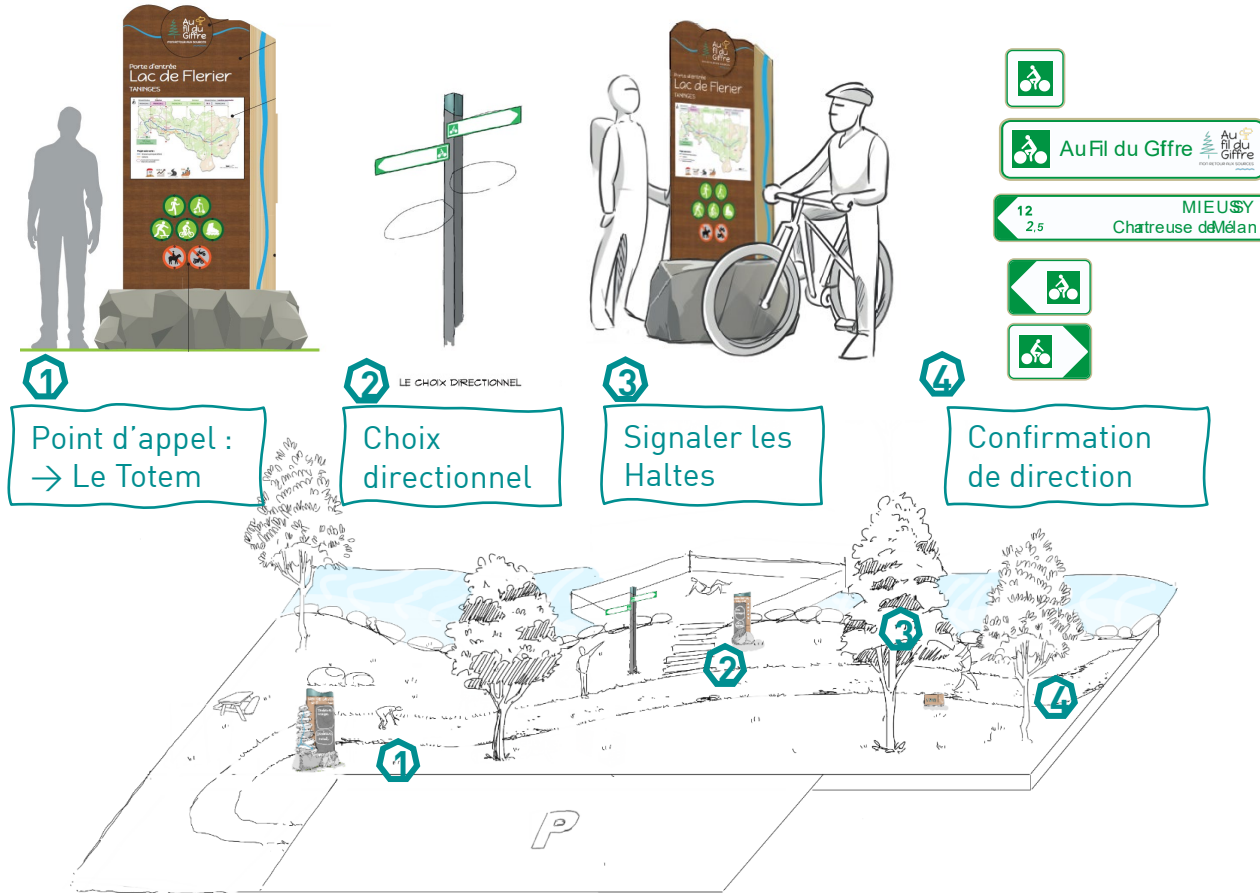




PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



Une signalétique simple et lisible



Sur les 9 kilomètres de l'itinéraire il est envisagé :

- Une porte d'entrée
 - à l'ancienne gare de Sixt
- Trois haltes
 - Au Perret
 - Au Brairet en sortie de la zone boisée en provenance des gorges du Vivier
 - Au Cirque du Fer-à-Cheval
- Des panneaux de confirmation de direction à chaque intersection



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



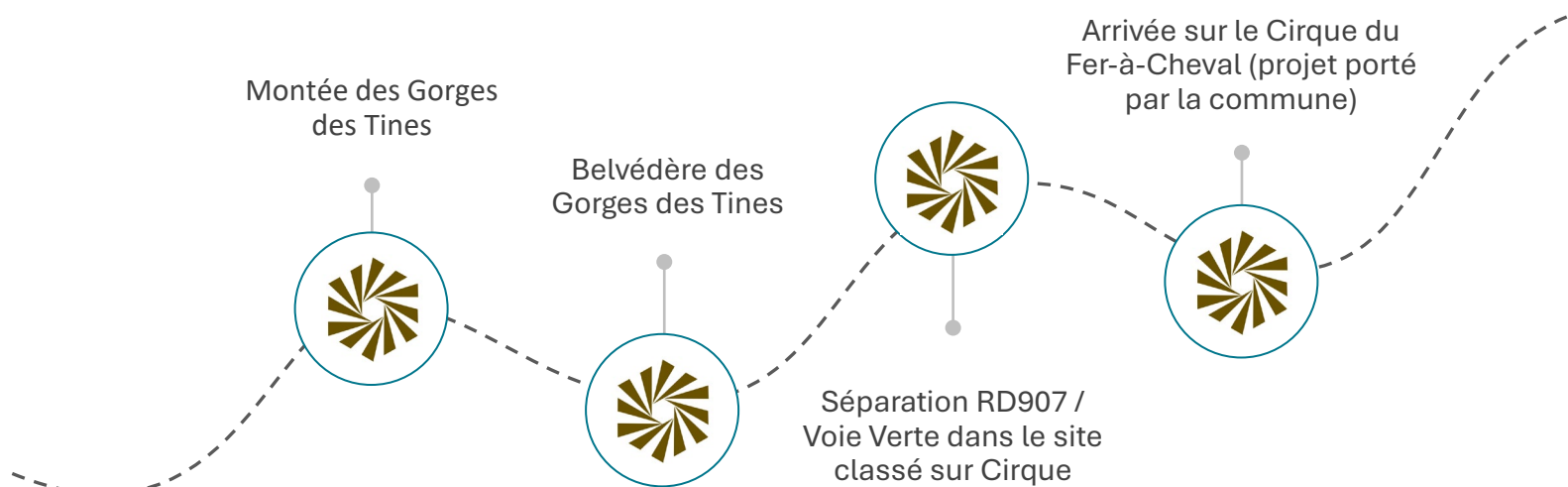
Une intégration fine dans un site d'exception, au service d'une mobilité durable

Association d'un bureau d'études paysage dans la maîtrise d'œuvre sur les zones sensibles



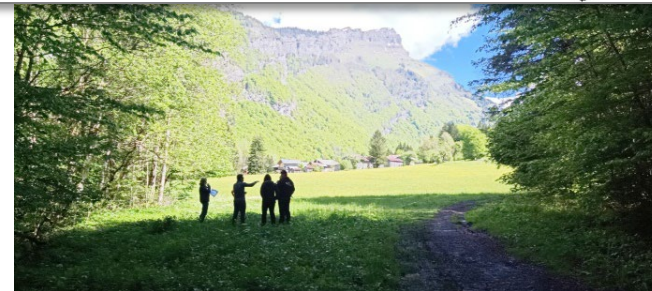
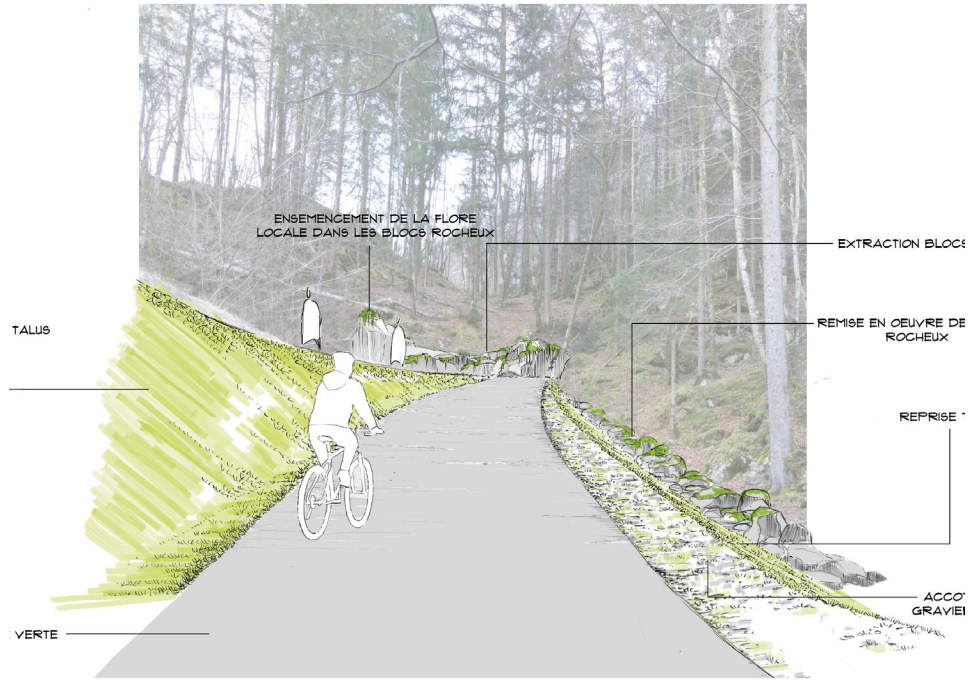
**L'ATELIER
DES CAIRNS**

Intégration paysagère : sublimer sans perturber



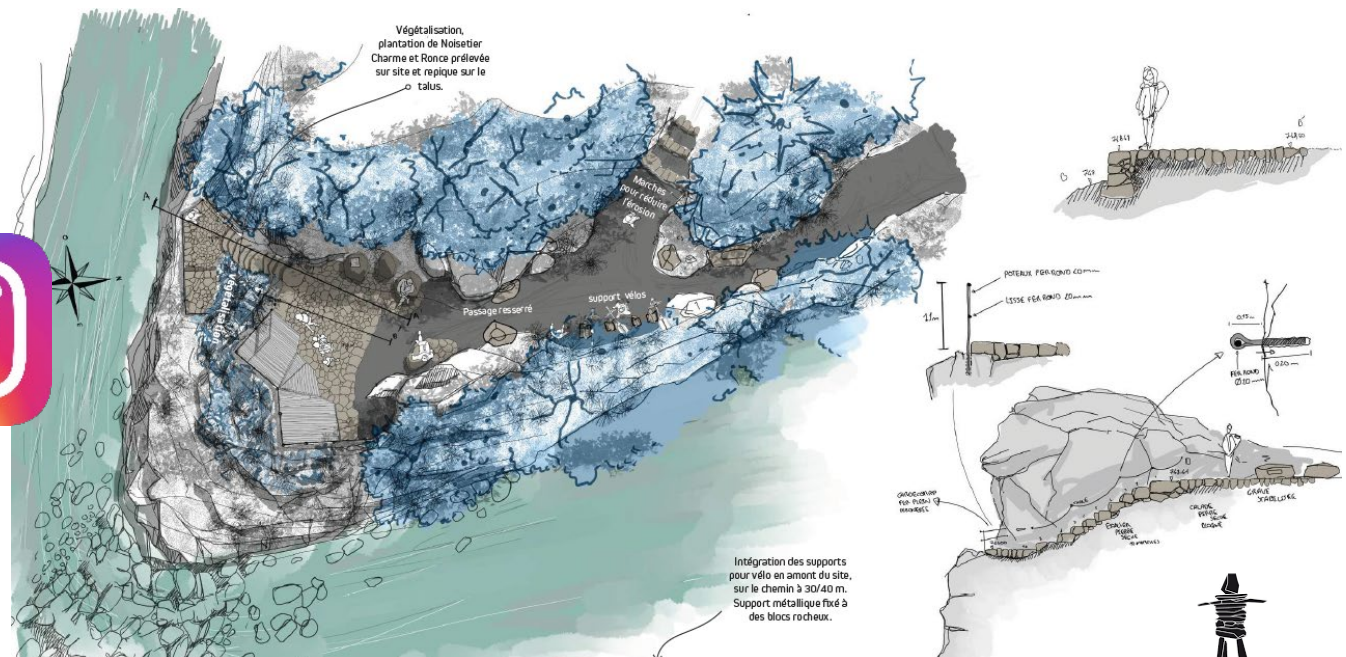
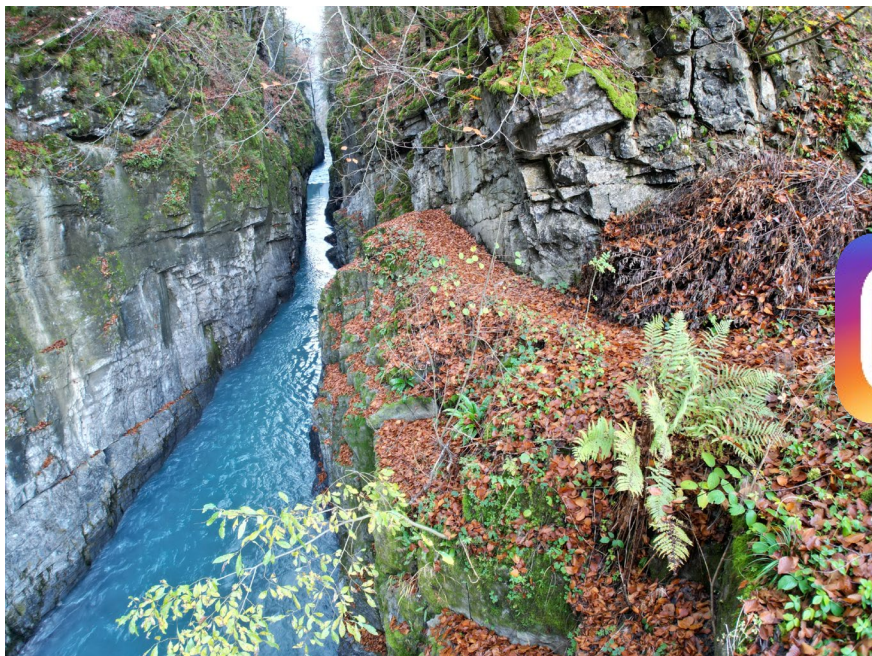


Des points de vue magnifiés pour mettre en valeur les paysages





Des points de vue magnifiés pour mettre en valeur les paysages



L'ATELIER
DES CAIRNS



SOMMAIRE



- 1 Présentation de la Voie Verte Au Fil du Giffre
- 2 Présentation des tronçons du secteur Sixt
- 3 Principes d'aménagement
- 4 **Présentation des parties techniques des tronçons**



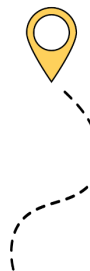
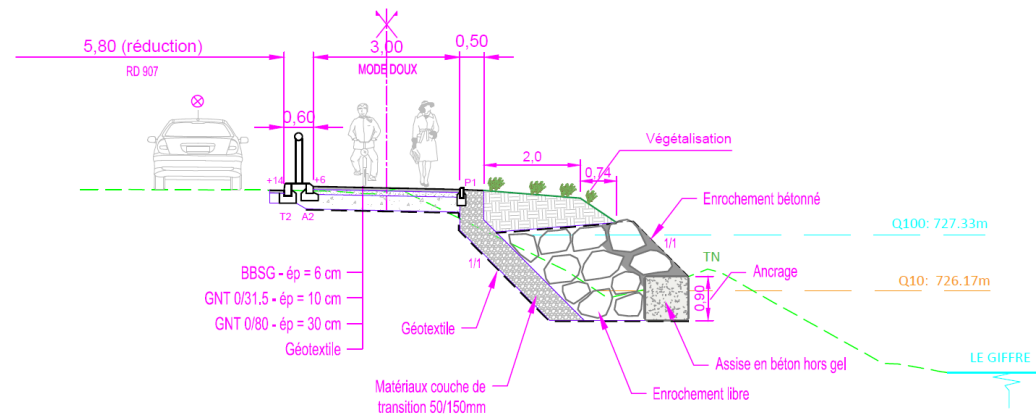
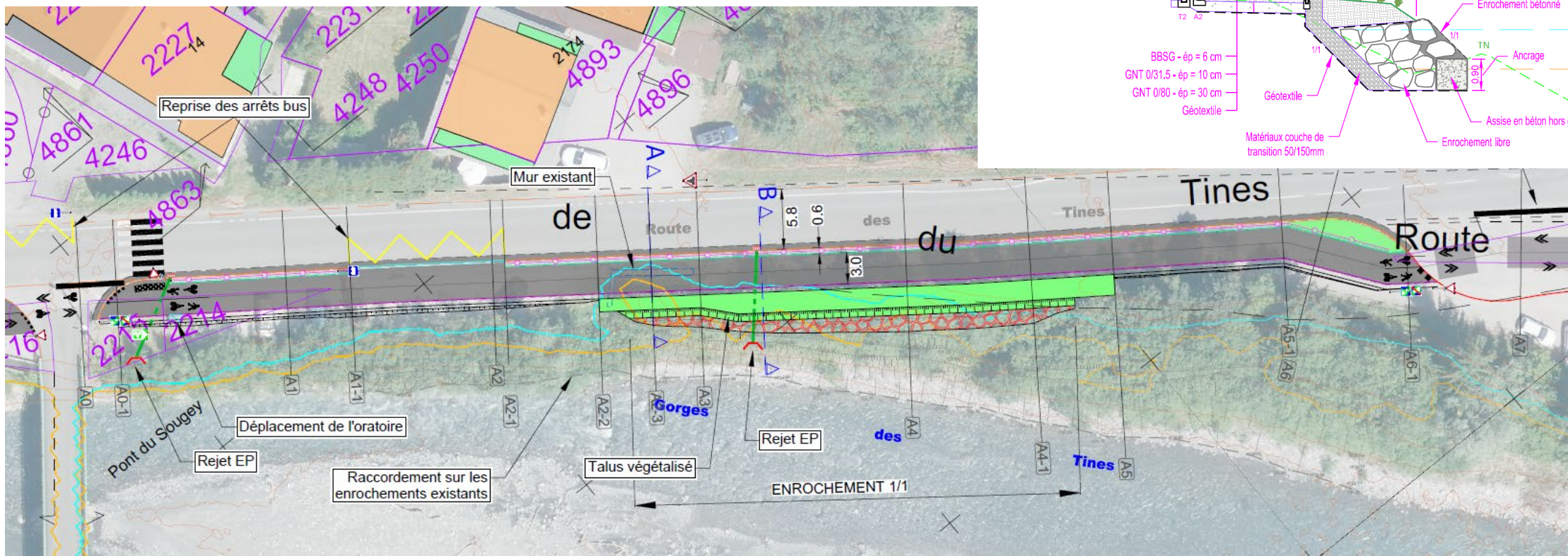


SECTION DU PERRET



Un tracé hors lit et crue décennale du Giffre

Réduction de la RD907 à 5,80 m de largeur en agglomération et séparation avec barrière bois
Enrochement léger avec végétalisation et sans emprise dans le lit mineur

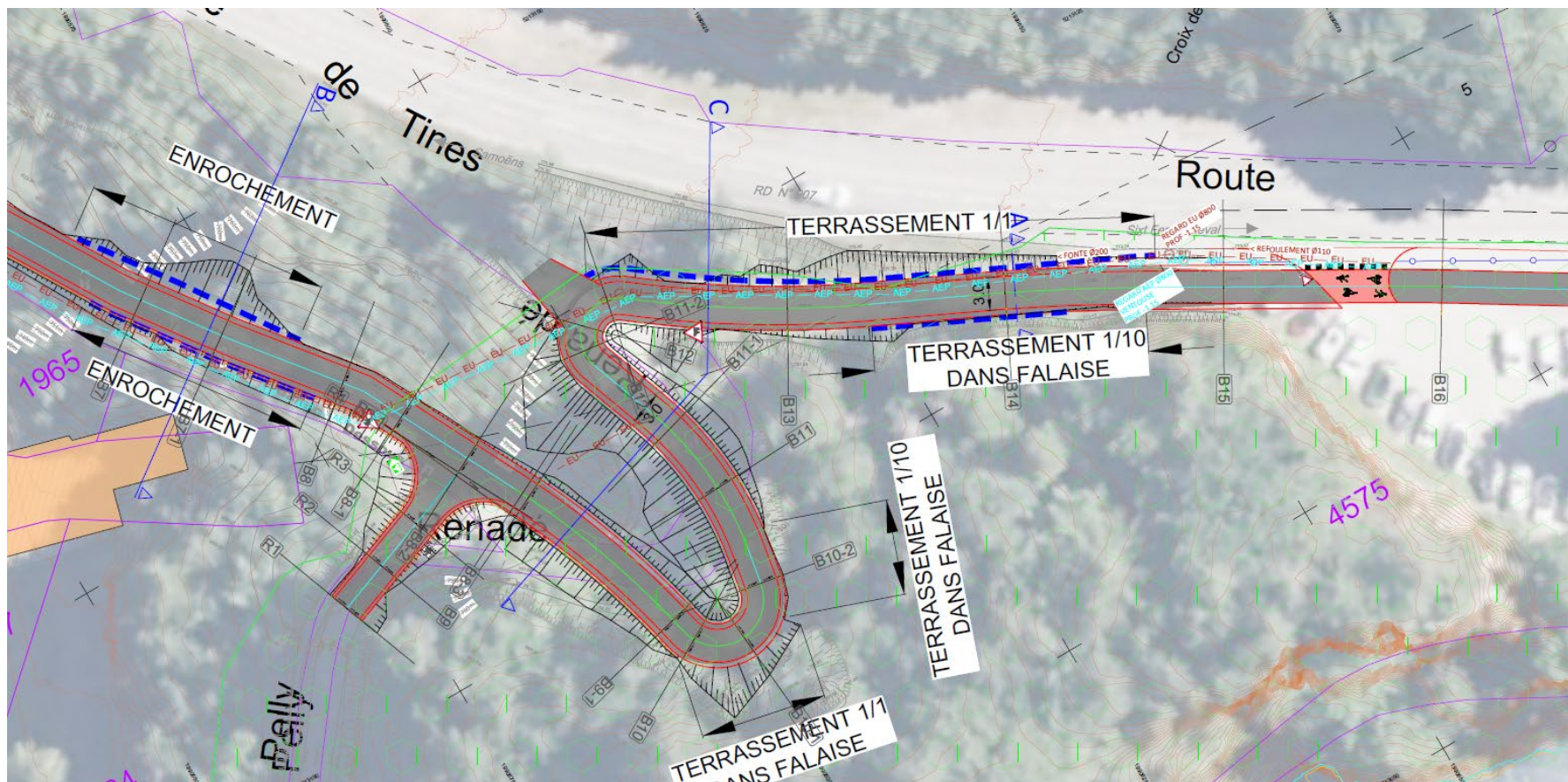




SECTION MONTEE DES TINES



Un tracé optimisé pour limiter la pente tout en respectant le site classé

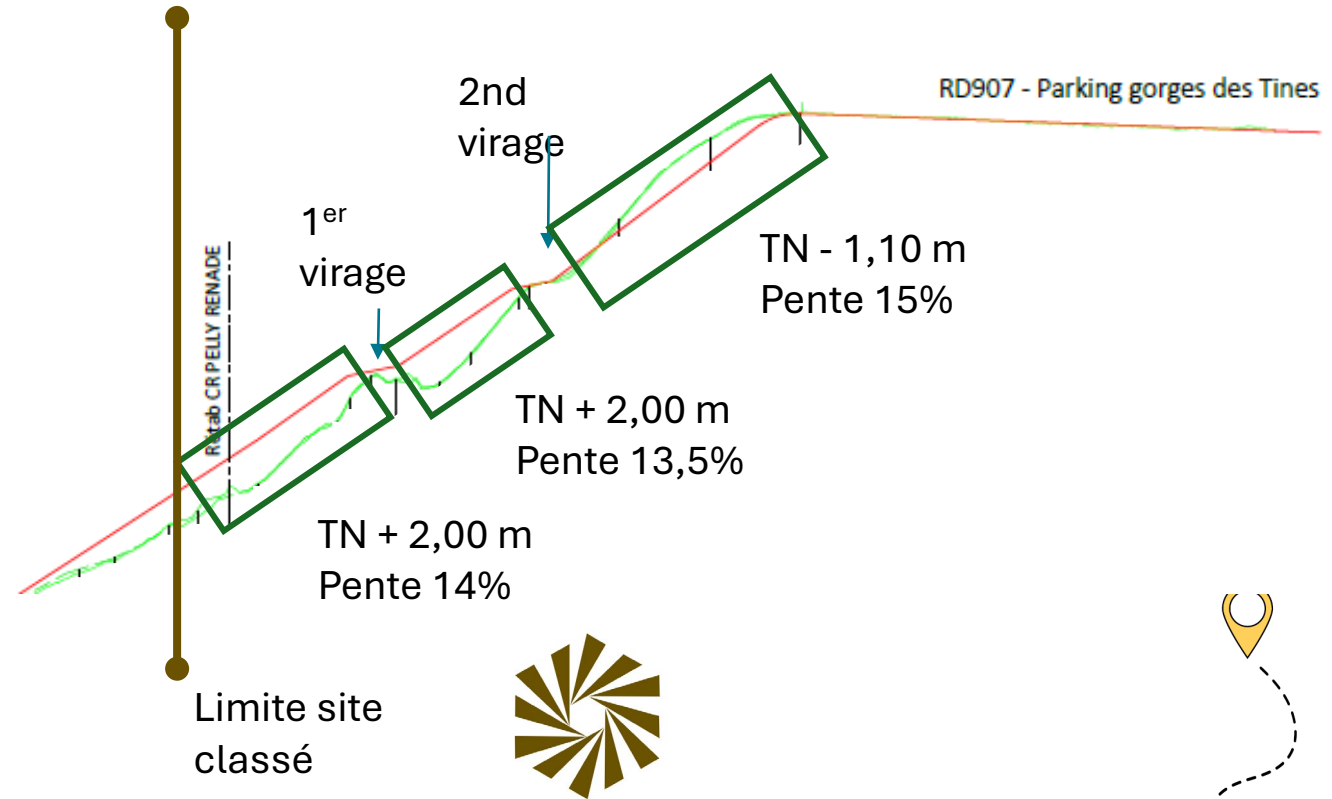
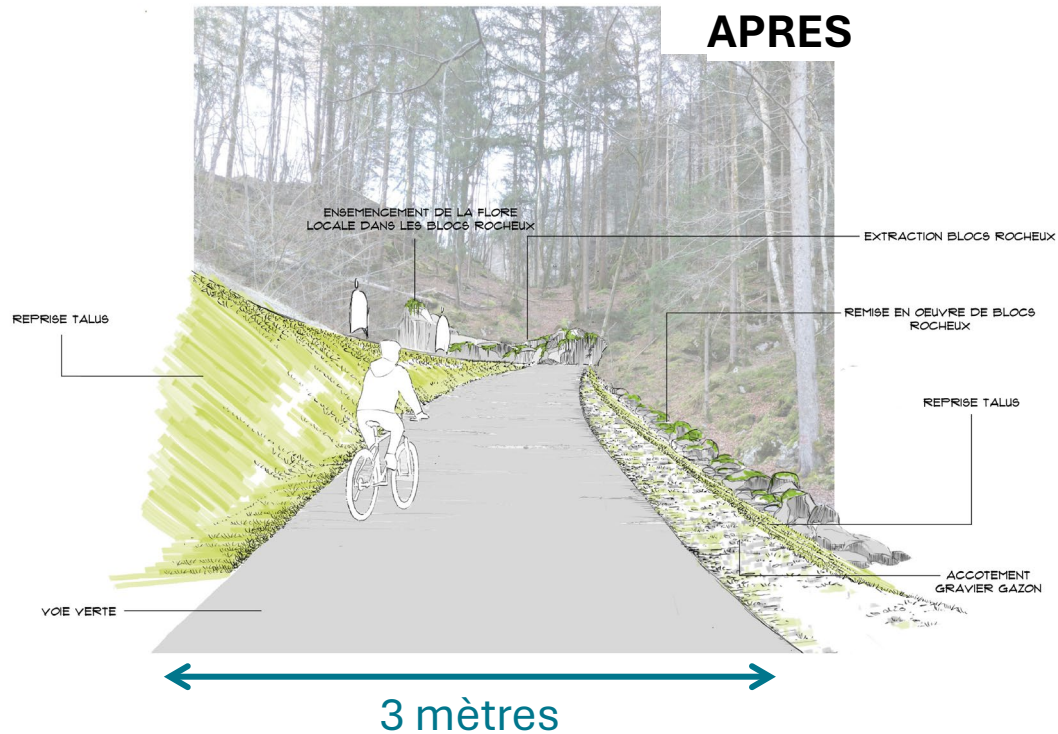




SECTION MONTEE DES TINES



Une Voie Verte avec accotements élargis pour une mixité des usages et garantir un accès fluide et sécurisé

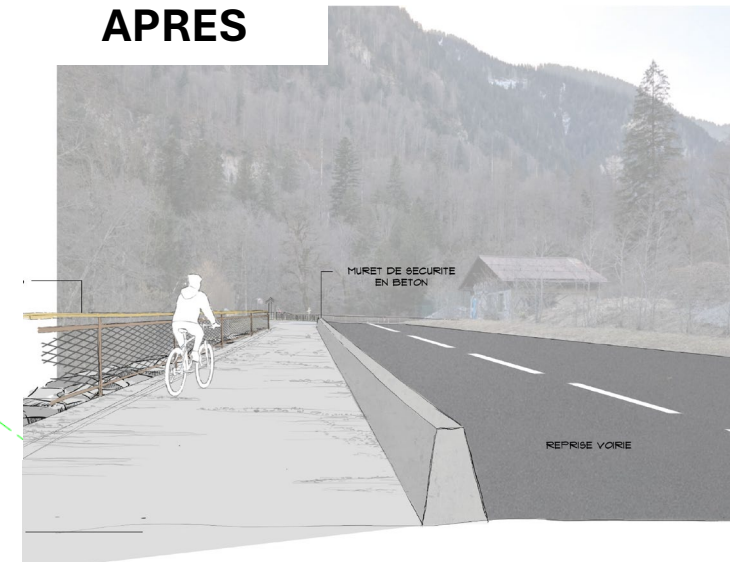
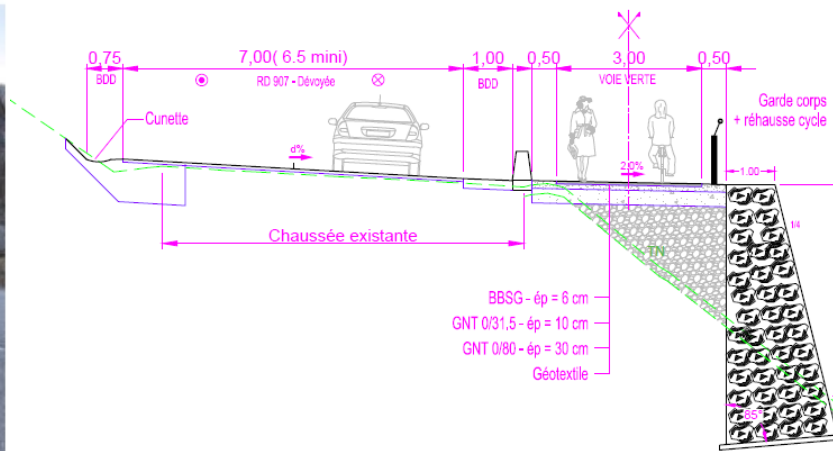




SECTION DESCENTE DES TINES



Un choix raisonné : sortir du site classé

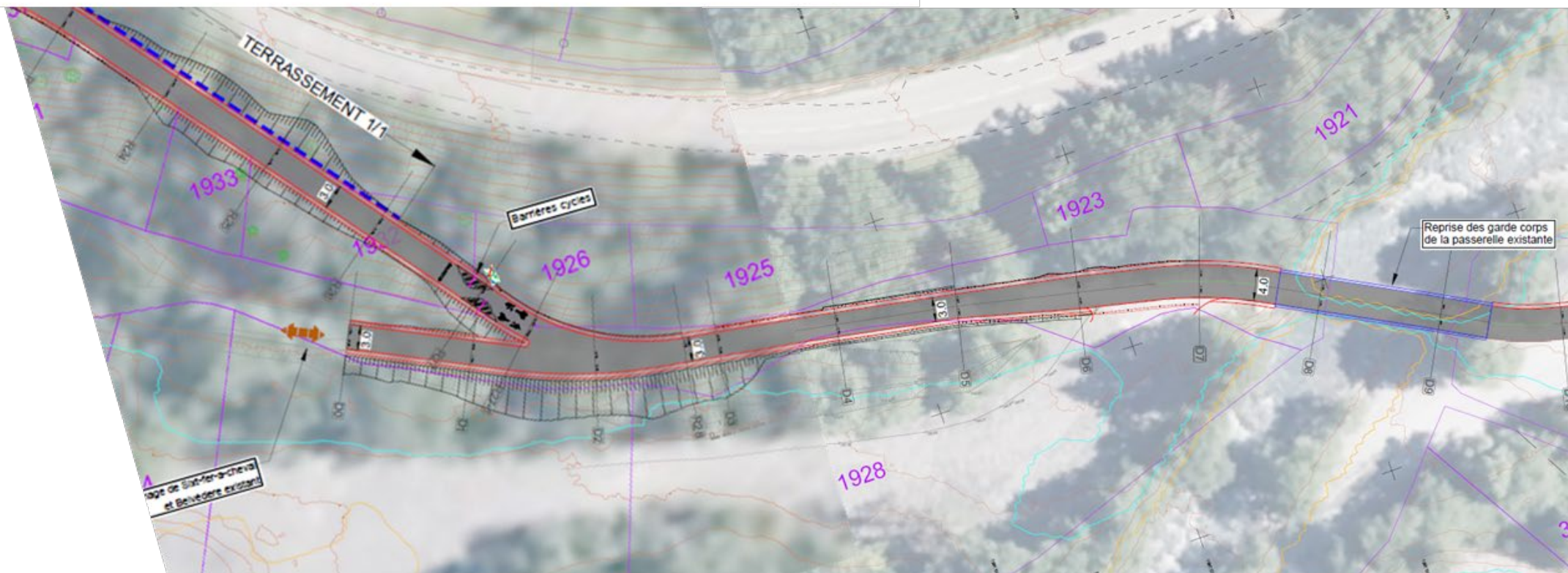




SECTION DESCENTE DES TINES



Utilisation du chemin existant jusqu'au pont de la Glère





SECTION VILLAGE



Route partagée

Entre le pont de la gravière et la sortie du hameau du Vivier, la Voie Verte est en route partagée

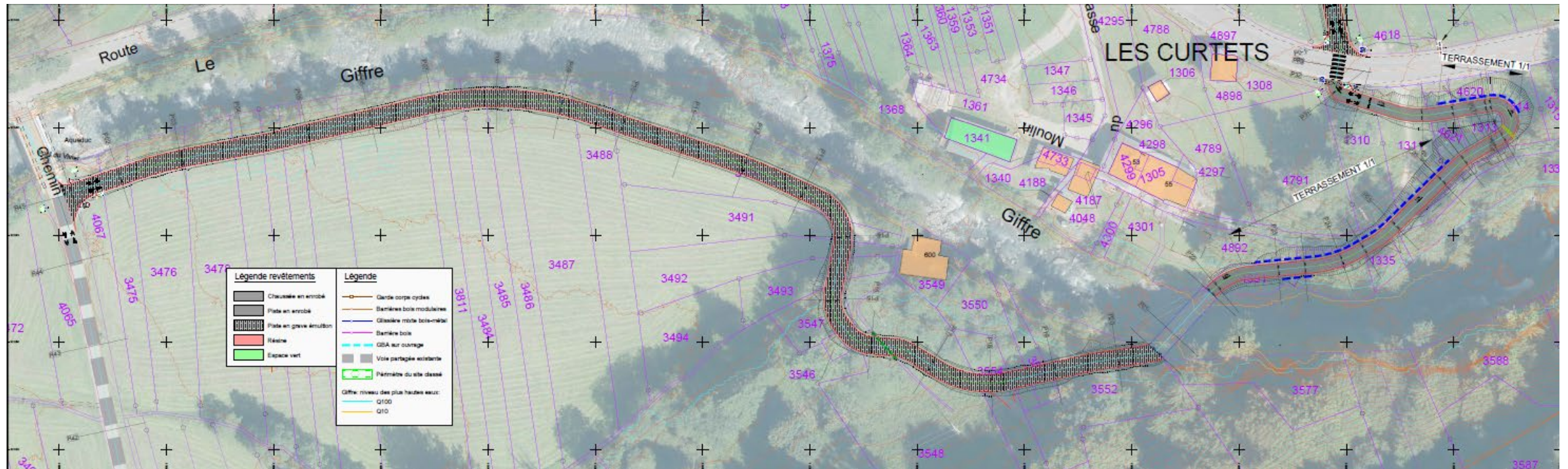




SECTION VIVIER



Utilisation du chemin existant



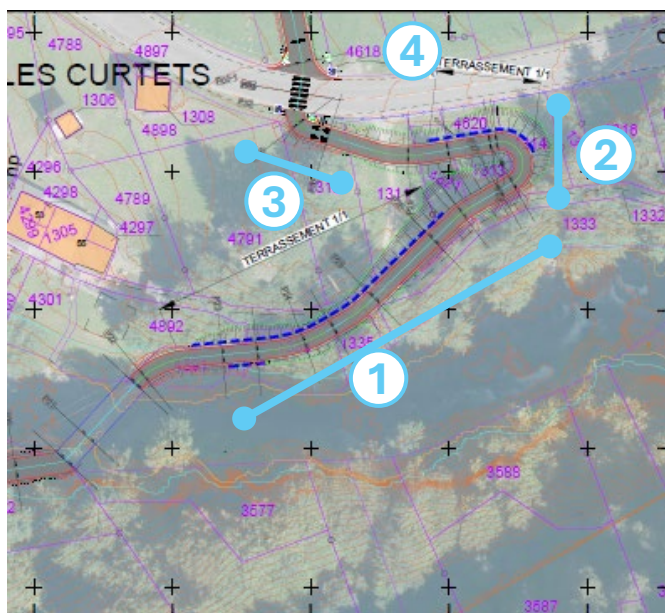



SECTION LES CURTETS



Double traversée de la RD907 : adapter la voie verte pour sécuriser les attentes

1 – Les Curtets : traversée en agglomération avec réduction de pente, virages et zone d'attente à plat



- 1 Réduction de la pente
 - 2 Création d'un virage à plat
 - 3 Création d'une zone d'attente à plat
 - 4 Déplacement de l'entrée d'agglomération
-  Largeur 4,00 m pour permettre le passage des dameuses

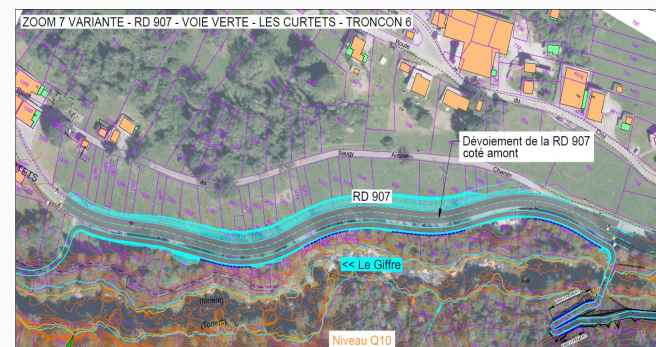


Étude des scénarios avec les services du Département



Alternative étudiée

Dévoisement de la RD pour rester en bordure de RD profil hors agglomération



+ 759 694 € HT

Alternative non retenue lors du COFIL #2 de septembre 2024



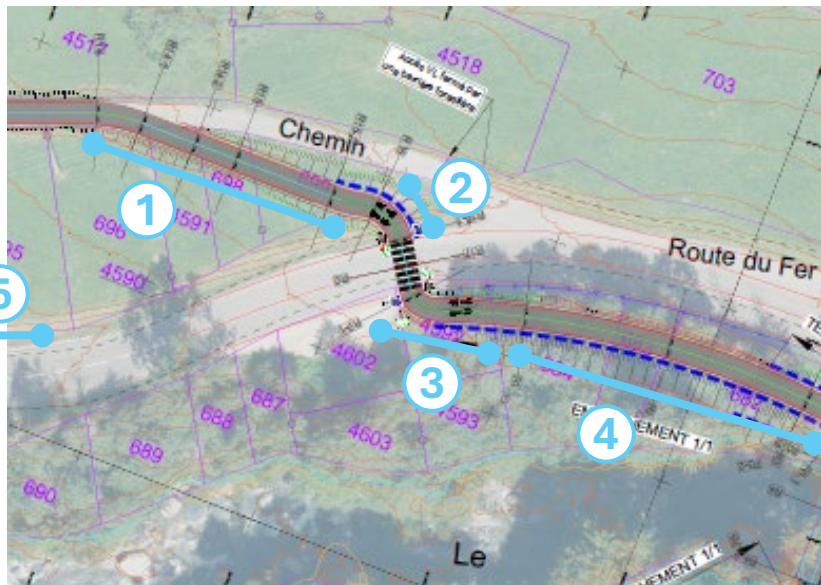


SECTION LES CURTETS



Double traversée de la RD907 : adapter la voie verte pour sécuriser les attentes

2 – Gorges du Vivier : traversée hors agglomération avec réduction de pente, virages et zone d'attente à plat



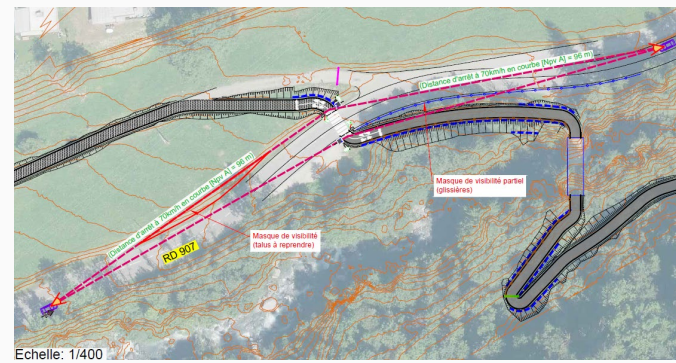
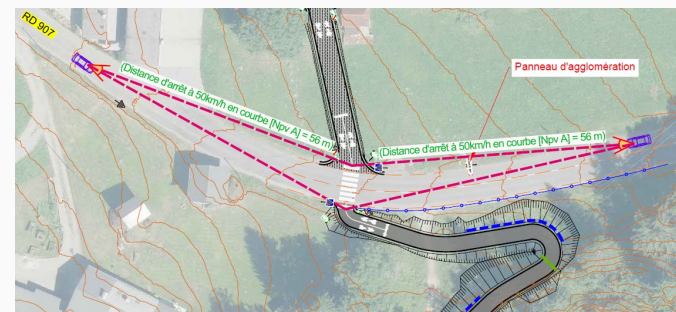
- 1 Réduction de la pente
- 2 Création d'un virage à plat comme zone d'attente
- 3 Création d'une zone d'attente à plat
- 4 Début descente vers la passerelle en pente douce
- 5 Rabotage du talus pour la visibilité



Étude des scénarios avec les services du Département



Cône de visibilité à 70 km/h pour des piétons

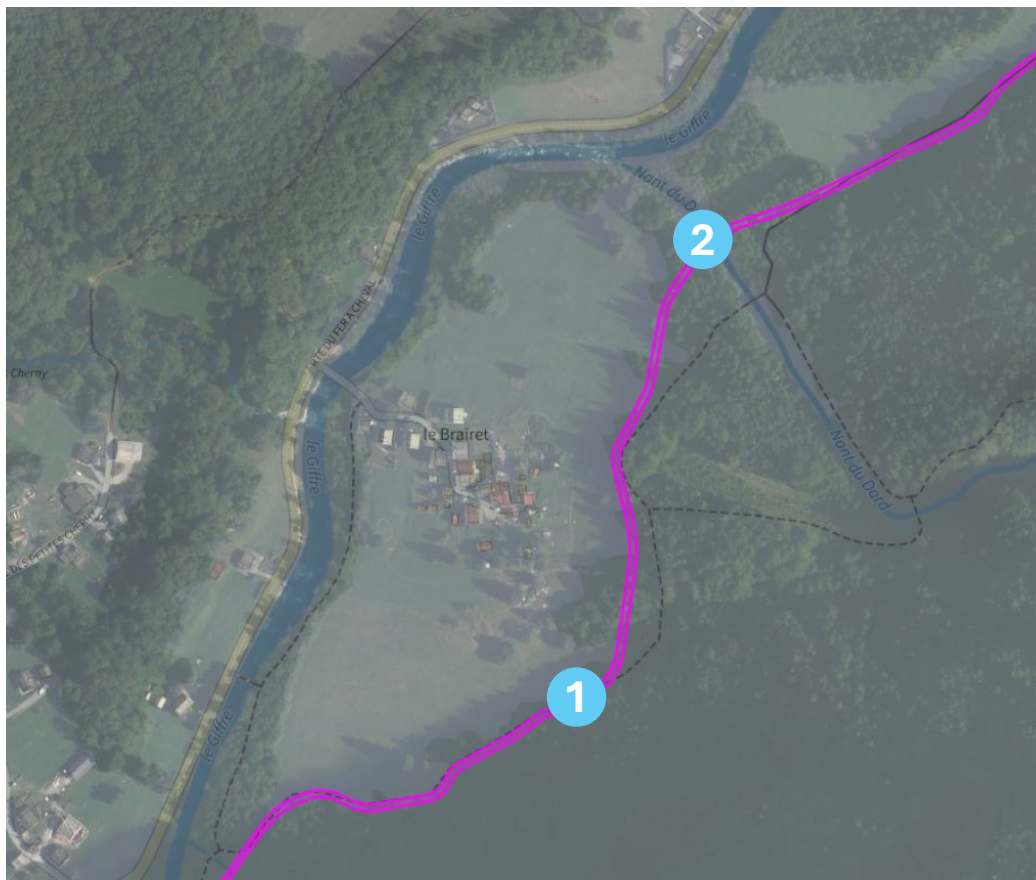




SECTION LE BRAIRET

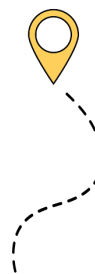


Un choix de contourner le hameau par le haut



- 1 Passage par le haut avec un reprofilage complet du chemin existant
- 2 Traversée du Nant du Dard par une passerelle de 19 mètres plus bas que l'actuelle traversée à gué pour limiter la pente dans l'autre sens

Une alternative par le bas, le long de la frange boisée a été étudiée et non retenue pour des raisons techniques, financières, environnementales et foncières. Cette alternative nécessitait notamment des enrochements dans le lit du Giffre conduisant à une procédure d'autorisation environnementale pour le projet au titre de la Loi sur l'Eau.






SECTION LE MOLLINET - NAMBRIDES




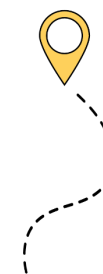
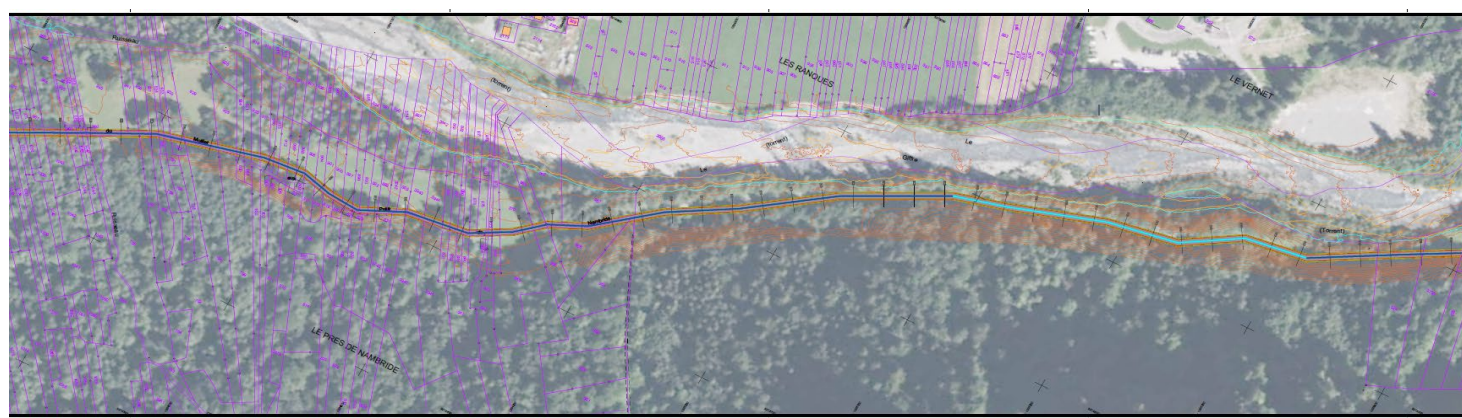
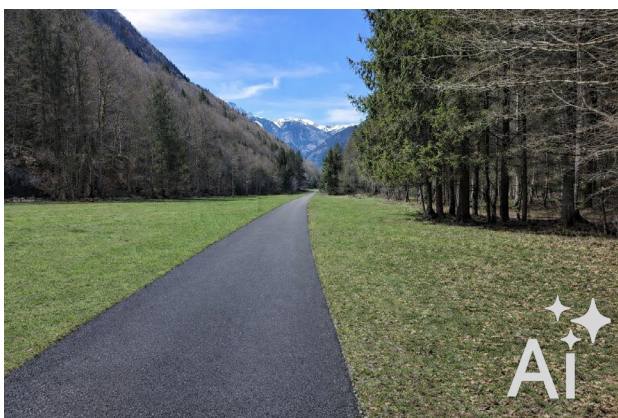
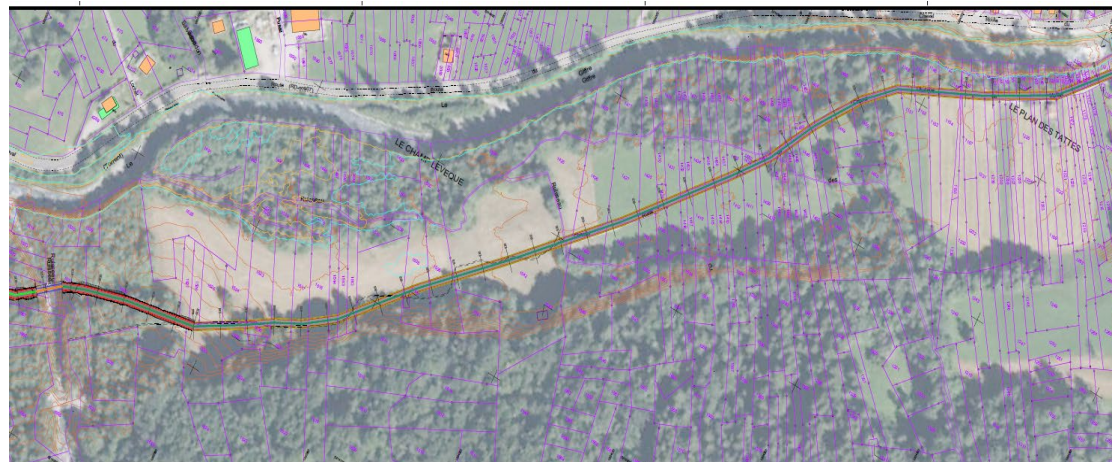
Utilisation du chemin existant

Changement de revêtement avec de la grave émulsion comme le reste de l'itinéraires

 **Continuité d'itinéraire** : Permet à tous les usages de se rendre au Cirque du Fer-à-Cheval

 **Confort d'usage** : Surface stable, adaptée à tous les publics

 **Durabilité longue durée** : Bonne résistance aux intempéries et à l'érosion, avec un entretien réduit

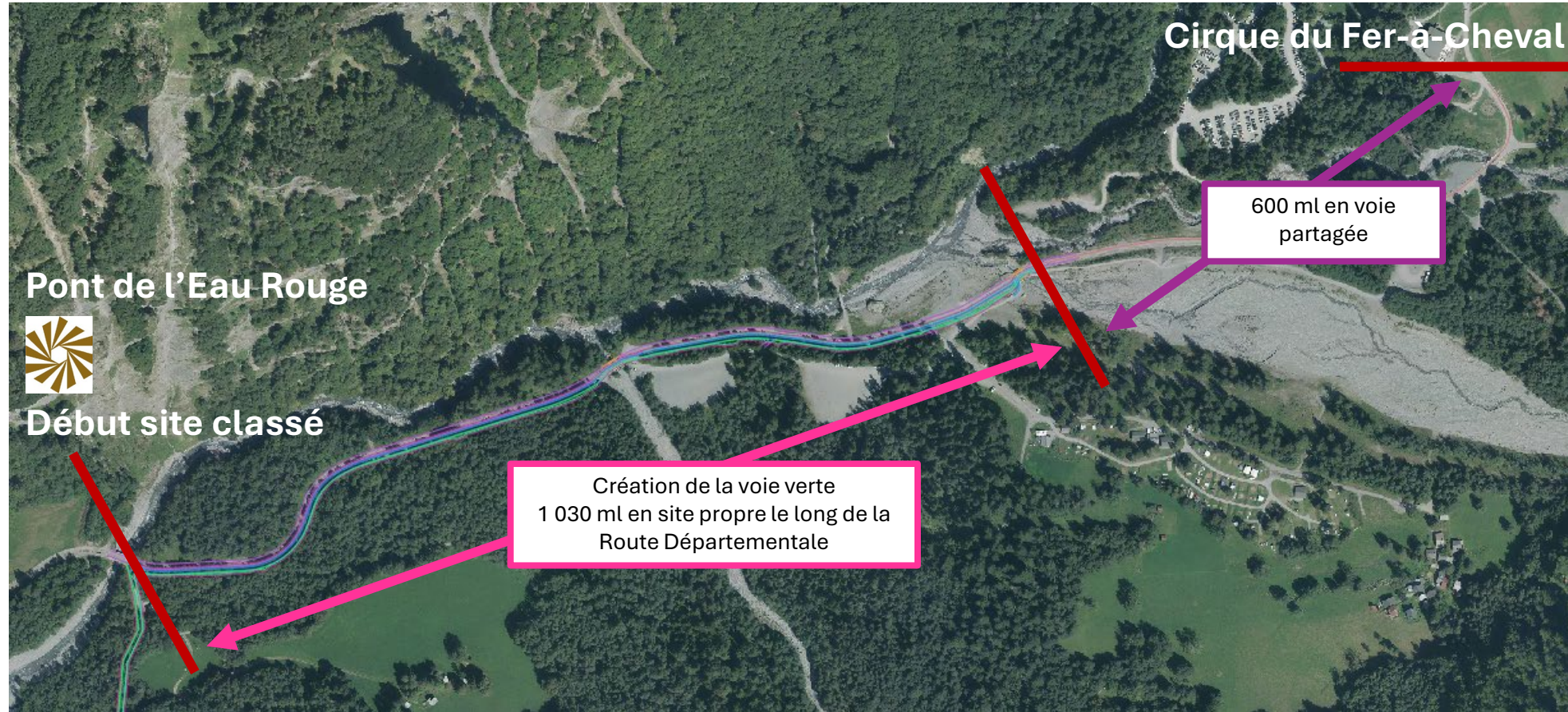




SECTION SITE CLASSE DU CIRQUE DU FER-A-CHEVAL



1 630 mètres de voie verte permettant de relier le Pont de l'Eau Rouge au Cirque du Fer-à-Cheval





SECTION SITE CLASSE DU CIRQUE DU FER-A-CHEVAL



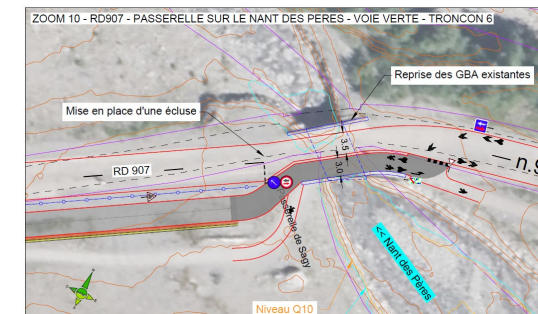
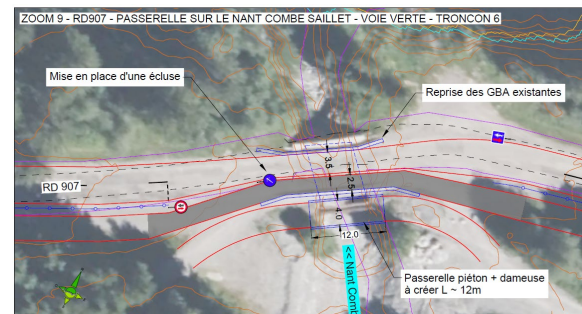
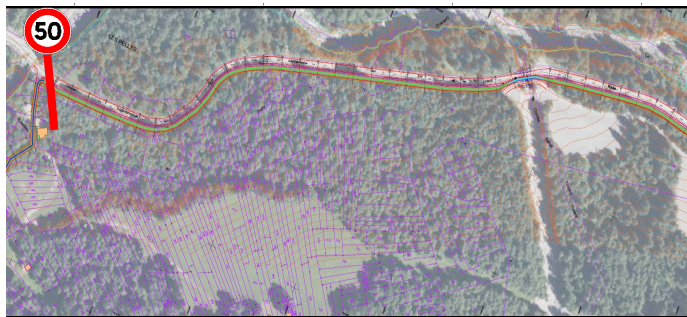
Une organisation des flux adaptée à un site emblématique



COPIL #2 - 2024

Séparation des flux piétons et cyclistes sur la section site classé

- Création d'une piste cyclable dédiée en accotement de la RD907
- Réduction de la vitesse à 50 km/h depuis le pont de l'Eau Rouge pour réduire les distances de sécurité entre la piste cyclable et la RD et diminuer l'emprise de création en site classé.
- Écluses aménagées sur les deux ponts de la Combe à Saillet et du Nant des Pères



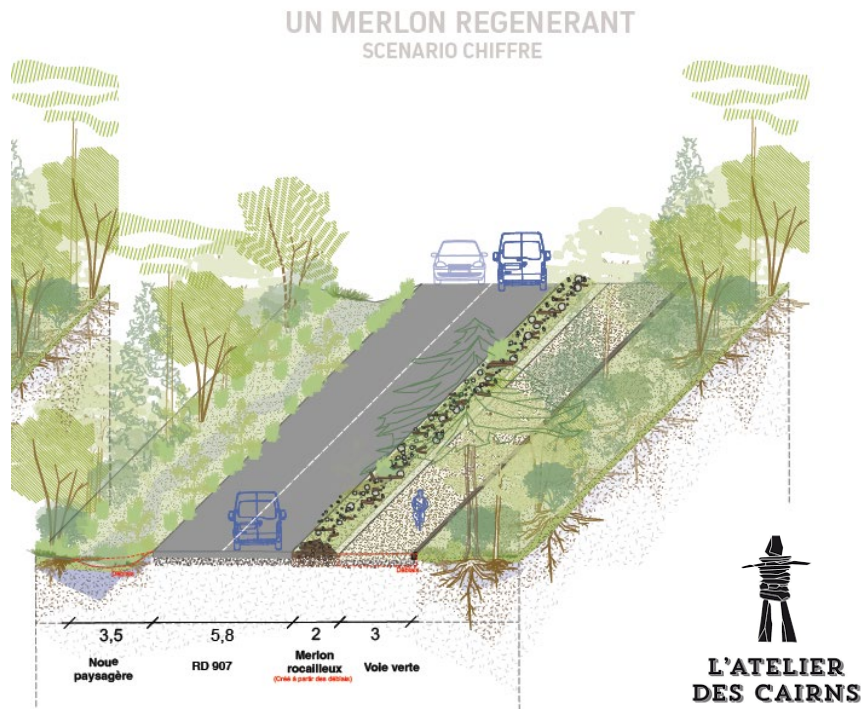
⚠ Le projet n'inclut pas la réfection de la chaussée de la RD907 sur ce tronçon.
Cette intervention relèverait d'une programmation spécifique du gestionnaire routier.



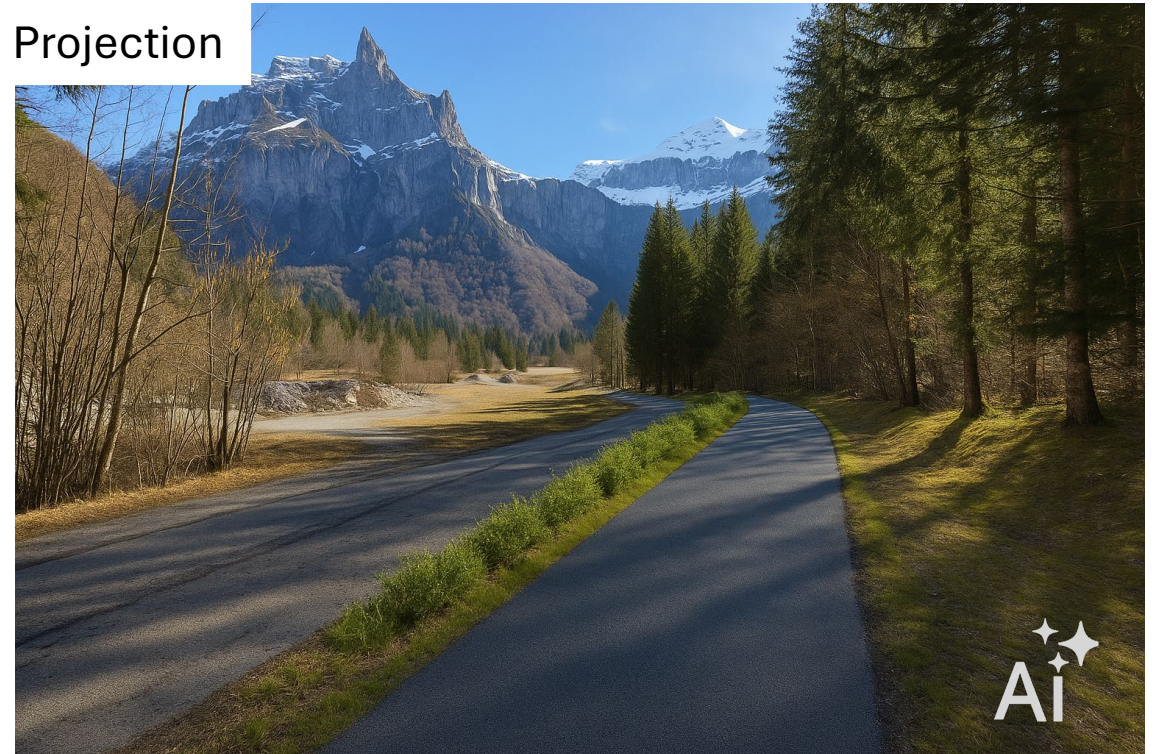
SECTION SITE CLASSE DU CIRQUE DU FER-A-CHEVAL



Une arrivée dans le site classé apaisée et magnifiée



Projection



Illustrations générées par intelligence artificielle pour illustration. L'étude paysagère est en cours.

Contacts et informations

Cyril Cathelineau

Vice-Président Mobilité, Environnement
et Espaces Naturels

Romaric Juvanon

Service Transition du territoire
Chef de projet Voie Verte



Site internet de la CCMG

www.montagnesdugiffre.fr

rubrique « Aménager et protéger le territoire »



PROJET
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VOIE VERTE
« AU FIL
DU GIFFRE »



Un projet
soutenu
par

